

Triomphe de l'art

Claude Thibault

Number 25, Spring 1991

Des trésors de musées

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7835ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Thibault, C. (1991). Triomphe de l'art. *Cap-aux-Diamants*, (25), 26–30.



TRIOMPHE DE L'ART

par Claude Thibault*

LE MUSÉE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, COMME ON l'appelait à l'origine, est fondé en 1922. La Loi des musées autorise alors le gouvernement à établir un premier musée national dans la ville de Québec. La construction de l'édifice dans le Parc-des-champs-de-bataille débute en 1928 et se termine en 1931. Le public est enfin admis dans le nouveau musée provincial le 5 juin 1933. En franchissant l'imposante colonnade cet après-midi-là, les visiteurs découvrent un musée bien différent de celui d'aujourd'hui.

En effet, le musée loge à cette époque trois institutions: les Archives de la province au soubassement, le Muséum d'histoire naturelle au rez-de-chaussée et la collection d'œuvres d'art dans les deux salles du bel étage bénéficiant d'un éclairage zénithal. La toute nouvelle collection d'œuvres d'art, constituée à partir de 1920, n'occupe donc pas encore toute la superficie de l'important édifice. Pendant de nombreuses années encore, les trois institutions cohabiteront. Les collections de sciences naturelles demeurent au Musée jusqu'en 1961 et les Archives de la province jusqu'en 1980.

L'adoption de la Loi des musées est due à l'initiative du secrétaire de la province, Athanase David (1882-1953). Il affirma devant l'Assemblée législative que le nouveau Musée provincial, qui selon plusieurs ne devait recevoir que la collection de sciences naturelles, devait aussi accueillir les trésors artistiques de la province depuis l'époque de la Nouvelle-France. Le 21 mars 1923, le secrétaire de la province déclare également: « nous avons commencé un musée de peintures de nos artistes et nous voulons le continuer».

Les origines de la collection d'œuvres d'art

En mars 1920, Athanase David annonce que le gouvernement du Québec va encourager les arts plastiques comme il l'avait fait précédemment pour les arts d'interprétation et la littérature. Un jury va sélectionner les œuvres d'art que l'État s'engage à acquérir et à exposer dans les édifices parlementaires, en attendant la construction d'un véritable musée. Et, effectivement, à l'automne 1920, le gouvernement de la province acquiert les quatre premiers tableaux de la collection qui deviendra celle du Musée du Qué-

Le «Musée provincial» construit de 1928 à 1931 d'après les plans de l'architecte Wilfrid La-croix. Cette photographie de Thaddée Lebel montre la grande façade en 1932. (Archives du Musée du Québec).

bec: *Le pont de glace à Québec*, de Clarence Gagnon, *Paysage au bord de l'eau, Portneuf*, de William Brymner, *Paysage*, de James M. Barnsley, et *Le printemps*, de Maurice Cullen.

Au fil des ans, les quotidiens signalent d'autres acquisitions. En 1922, le *Montréal Star* attire l'attention sur l'achat par Québec d'un tableau de Suzor-Coté, *La Bénédiction des Érables* (1920), en soulignant que la politique d'Athanase David « aura une influence considérable sur l'avenir ». L'année suivante, le même artiste cède à la collection d'art de l'État *Cartier rencontre les Indiens à Stadacona* (1907), grande composition historique initialement destinée au programme iconographique du sénat à Ottawa et qui avait été exposée au Salon des Artistes français à Paris. Profitant de cet intérêt pour la peinture d'histoire, Eugène Hamel vend en 1926 deux toiles qui figuraient dans son projet de décoration murale de l'Hôtel du Parlement de Québec: *Christophe Colomb à son retour de la découverte du Nouveau-Monde est reçu par le Roi Ferdinand et Isabelle* et *acquies Cartier arrive à Hochelaga* (1889).

Le Musée des beaux-arts de la province de Québec

À la même époque, les autorités acquièrent plusieurs tableaux et sculptures d'artistes français tels Émile Aubry, André Devambez et André Vermare dont les œuvres avaient fait partie de la « Première exposition des artistes français du Groupe de l'Érable », tenue à Québec et à Montréal en 1924 et 1925 sous les auspices du gouvernement du Québec. En 1926, plusieurs autres œuvres entrent dans le patrimoine collectif dont des tableaux de Cornelius Krieghoff et de Horatio Walker provenant de la succession du collectionneur Richard Turner de Québec.

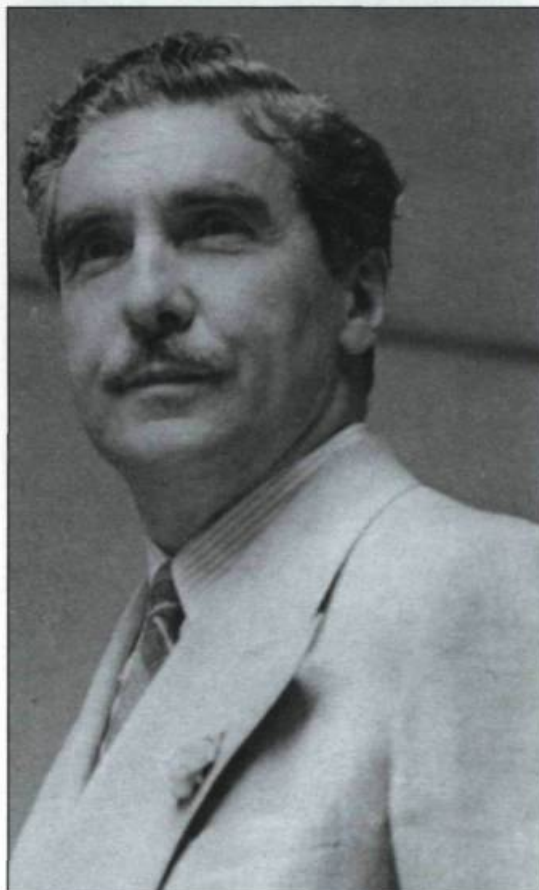
L'initiative d'Athanase David ne passe pas inaperçue et suscite des réactions. Ainsi, en 1928, la fille de Napoléon Bourassa offre en don l'*Apothéose de Christophe Colomb* (1904-1912), une composition monumentale de son père qui glorifie les grandes figures de l'histoire du Nouveau Monde, incluant le Québec.

L'intérêt manifesté par l'État envers l'art s'affirme. La chose n'échappe d'ailleurs pas aux observateurs. Ainsi, lorsque l'éditeur du *Yearbook of the Arts in Canada* dresse le bilan de l'activité artistique en 1928-1929, il signale que « la Province de Québec planifie la construction d'un vaste musée dévolu à l'art canadien de ses origines à nos jours, à Québec ».

S'inspirant du modèle français, la politique du gouvernement d'Alexandre Taschereau vise l'implantation du système des beaux-arts. Dès 1920, il entreprend la création des écoles des beaux-



Secrétaire de la province de 1919 à 1936, Athanase David dote la province de Québec d'une panoplie d'institutions culturelles et éducatives laïques en s'inspirant du modèle français. En 1922, il fonde le « Musée du Québec ». (Archives du Musée du Québec).



Paul Rainville occupe le poste de conservateur adjoint à partir de 1931 puis celui de conservateur du musée de 1941 à 1952. Administrateur expérimenté, il organise les différents secteurs d'activités de l'institution. (Archives du Musée du Québec).



Présentation de toiles dans la première grande salle de peintures (aile sud) préparée par Paul Rainville en novembre 1933. Cette importante section montre les œuvres de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté. (Photographie de W.B. Edwards; Archives du Musée du Québec).

Peintures et sculptures dans la salle Levasseur en 1957. (Archives du ministère des Affaires culturelles, fonds Gérard-Morisset).



arts de Québec et de Montréal, dont les premiers directeurs et enseignants sont des artistes et architectes français. Il est bien probable qu'il ait été encouragé en cela par la pléthore d'artistes québécois formés en France. Mais, dès que ces écoles sont ouvertes, la création d'un musée des beaux-arts s'impose pour que l'État puisse en faire le dépositaire des œuvres qu'il acquiert.

Rien d'étonnant donc au fait que les œuvres rassemblées à titre de première collection nationale l'aient été en fonction de certains critères hérités du système des beaux-arts. Les œuvres sont fondées sur le dessin et réalisées à l'aide d'une technique et avec des matériaux propres à l'art académique: peintures à l'huile sur toile, fusains, pastels et aquarelles, sculptures de pierre, de bronze et de marbre. L'implantation du système des beaux-arts a aussi pour objectif l'existence d'un art national.

Dès novembre 1930, Charles-Joseph Simard, jusque là sous-secrétaire de la province, est nommé conservateur du musée provincial et directeur des beaux-arts de la province, précisément en vue de l'inauguration de l'édifice dont la construction va bon train. Le décès prématuré de Simard, en 1931, laisse la direction du nouveau musée entre les mains de l'archiviste Pierre-Georges Roy, auquel le secrétaire de la province adjoint un administrateur chevronné, Paul Rainville (1887-1952), nommé chargé de développer la collection des beaux-arts.

En juin 1941, le nouveau sous-secrétaire de la province, Jean Bruchési, refuse de développer la collection des sciences naturelles. Il rappelle à Pierre-Georges Roy: «nous ne devons pas oublier que le musée est et doit rester d'abord un Musée d'Art». Cette année-là, le musée de la province devient une institution distincte des archives, même si la cohabitation continue. Quelques semaines plus tard, Paul Rainville devient officiellement conservateur du Musée de la province de Québec.

Il va réorganiser la présentation des collections, préparer le premier catalogue de l'ensemble des œuvres – le *Catalogue de peinture et de sculpture* – malheureusement demeuré à l'état de manuscrit. Il entreprend aussi de présenter un programme élaboré d'expositions temporaires, dont une annuelle portant sur les travaux des écoles des beaux-arts. À partir de 1947, Paul Rainville offre des cours de dessin assumés par des professeurs des beaux-arts. Avec la collaboration du Secrétariat de la province, il va aussi instaurer les concours artistiques, expositions annuelles d'œuvres adressées par des artistes professionnels et primées par un jury de haute tenue. Celles qui remportent les premiers prix dans les diverses catégories, soit peinture, ▶

sculpture et arts décoratifs, deviennent la propriété de l'État et entrent automatiquement dans la collection du musée.

Sous la direction de Rainville, le musée fait aussi plusieurs acquisitions, dont quelques collections importantes: le fonds de 164 dessins et gravures



Connu par son action à l'«Inventaire des Oeuvres d'Art», ses nombreuses publications et ses conférences, Gérard Morisset dirige le musée de 1953 à 1965. À son départ, le ministère des Affaires culturelles lui décerne le titre de conservateur honoraire du musée. (Archives du Musée du Québec).

d'Herbert Raine en 1950 et la donation de la famille de Napoléon Bourassa en 1941 comprenant 250 œuvres.

Le Musée des arts du Canada français

Gérard Morisset (1898-1970) succède en 1953 à Paul Rainville décédé un an plus tôt. Lorsqu'il accède à ce poste, Morisset est une figure déjà connue du public. Par ses nombreuses publications, ses conférences et son action au sein de plusieurs organismes, il est identifié comme le spécialiste de l'art ancien du Québec, plus volontiers appelé l'art traditionnel à l'époque.

Gérard Morisset oriente les acquisitions dans une voie nouvelle. La définition de l'art qu'il privilégie valorise tous les objets de la société traditionnelle. L'esprit de l'époque remet à l'honneur les valeurs du terroir: la famille, l'agriculture et la religion. Aux catégories existantes (peinture, sculpture, dessin et gravure), Gérard Morisset va ajouter, en procédant à d'importantes acquisitions, l'art inuit et amérindien, les arts décoratifs, l'artisanat et la photographie. Au concept des beaux-arts qui distinguait peinture et sculpture, il substitue celui d'art traditionnel

qui valorise la sculpture sur bois, le portrait historique, le fragment de décor architectural et, domaine qu'il jugera primordial pour la compréhension de la société traditionnelle, l'orfèvrerie. À sa manière, Morisset tente d'introduire l'architecture ancienne du Québec en exposant des photographies dans les salles du musée et en procédant à l'exposition d'aquarelles et de gravures ayant pour thème le paysage bâti. Il procède à des acquisitions pour constituer, à l'aide d'objets, un vaste panorama des arts du Québec, rôle qu'il attribue au Musée de la province de Québec.

L'intérêt que suscite la découverte de cet art traditionnel auprès de certains esprits éclairés donne naissance à quelques importantes collections. Gérard Morisset réussit à acquérir, du seul fait de son prestige personnel, plusieurs ensembles impressionnants. Ainsi en 1955, le Musée achète la collection de Paul Gouin, constituée de pièces de mobilier et de sculptures, et le fonds Edgar-Gariépy, constitué d'un ensemble de photographies témoignant de l'héritage architectural du Québec. En 1959, l'important ensemble de 741 pièces d'orfèvrerie de Louis Carrier vient enrichir les collections.

Celles-ci, Morisset va les faire connaître. En les faisant occuper de plus en plus d'espace à l'intérieur du musée, il amènera la construction d'une annexe en 1961 et le délestage de la collection de sciences naturelles. Il prépare aussi quelques grandes expositions à Québec, à Paris et à Vancouver. Sous le thème des arts au Canada français, il présente une vaste rétrospective portant sur une variété d'objets qui recouvrent une définition de l'art on ne peut plus large. Enfin, cette collection, Morisset va la faire connaître par ses nombreuses publications. Il est conscient que la notion d'art et celle de chef-d'œuvre sont largement tributaires de l'appréciation du public et que cette appréciation est fondée sur la large diffusion des connaissances relatives aux œuvres de la collection.

Dès la création du ministère des Affaires culturelles en 1961, l'institution relève de son autorité et devient le Musée du Québec. La politique officielle de l'institution souscrit alors aux orientations développées par Gérard Morisset et consacre le Musée du Québec comme musée national des arts du Canada français. ♦

** Historien de l'art, conservateur à la recherche, Musée du Québec*